

ILLUSTRATIONS ET LÉGENDES

Prénom, Nom de l'auteur, objet ou *titre en italique*, date, technique, dimensions de l'œuvre (en cm), la ville est à mentionner dans la langue de l'article et le lieu de conservation dans la langue originale :

Girolamo da Carpi, *L'Assomption de la Vierge*, v. 1530-1540, huile sur bois, 199,4 × 131,1 cm, Washington, National Gallery of Art.

Maarten van Heemskerck, *Le triomphe de Bacchus*, 1537-1538, huile sur bois, 56 × 107 cm, Vienna, Kunsthistorisches Museum.

Agostino Carracci, Projet pour un système décoratif, c. 1590 (?), encre sur papier, 24,4 × 21,3 cm, Firenze, Gabinetto Disegni e Stampe degli Uffizi, inv. 108 Orn. (© Gabinetto Fotografico del Polo Museale Fiorentino)

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Sont données, par ordre alphabétique, les références complètes.

Pour les **catalogues d'exposition** :

Andrea Bacchi, Catherine Hess, Jennifer Montagu (dir.), *Bernini and the Birth of Baroque Portrait Sculpture*, cat. exp. (Los Angeles, The J. Paul Getty Museum ; Ottawa, National Gallery of Canada, 2008-2009), Los Angeles, 2008.

Pierre Rosenberg, Louis-Antoine Prat (dir.), *Nicolas Poussin, 1594-1665*, cat. exp. (Paris, Galeries nationales du Grand Palais, 1994-1995), Paris, 1994.

Dans le cas d'une **direction d'ouvrage** (dir.) ou de l'**édition scientifique** d'un texte (éd.), indiquer comme suit :

Kathleen Adler, Marcia Pointon (dir.), *The Body Imaged. The Human Form and Visual Culture since the Renaissance*, Cambridge, 1993.

Blaise de Vigenère, *La description de Callistrate de quelques statues antiques tant de marbre comme de bronze* (1602), Aline Magnien (éd.), Paris, 2010.

Lorsqu'il y a **plus de trois auteurs**, mentionner les trois premiers noms en ordre alphabétique, suivis de la mention *et al.* :

Michel Hochmann, Julian Kliemann, Jérémie Koering, Philippe Morel *et al.* (dir.), *Programme et invention dans l'art de la Renaissance*, actes de colloque (Rome, Académie de France à Rome – Villa Médicis, 2005), Rome, 2008.

Lorsque l'auteur cite la **réédition d'un texte**, ou sa **traduction**, il est nécessaire de mentionner l'édition originale dans la référence comme suit :

Giovan Pietro Bellori, *Le Vite de' pittori, scultori et architetti moderni* (Rome, 1672), Evelina Borea (éd.), Turin, 1976.

Francis Haskell, Nicholas Penny, *L'Antico nella storia del gusto. La seduzione della scultura classica, 1500-1900* (New Haven/Londres, 1981), Renato Pedio (trad. it.), Turin, 1984.

Les mentions d'**actes de colloque** devront préciser le nom de la ville, l'institution et la date ou au moins l'année où s'est tenu le colloque entre parenthèses, comme suit :

Michel Hochmann, Julian Kliemann, Jérémie Koering, Philippe Morel *et al.* (dir.), *Programme et invention dans l'art de la Renaissance*, actes de colloque (Rome, Académie de France à Rome – Villa Médicis, 2005), Rome, 2008.

Les **articles dans les revues**, ou les **contributions dans les ouvrages collectifs**, actes de colloque ou catalogues d'exposition devront être mentionnés comme suit. Donner dans l'ordre l'auteur, le titre, le nom de la revue, le numéro du volume, le numéro du fascicule, le mois, l'année, pagination – ou, dans le cas d'un ouvrage collectif : l'auteur, le titre, le/les directeur/s de publication, titre de l'ouvrage collectif, lieu, date, pagination.

Articles :

Vincenzo Cioffari, « The Function of Fortune in Dante, Boccaccio and Machiavelli », *Italica*, vol. 24, n° 1, 1947, p. 1-13.

Ouvrages collectifs :

Sharon Fermor, « Poetry in Motion : Beauty in Movement and the Renaissance Conception of *leggiadria* », dans Francis Ames-Lewis, Mary Rogers (dir.), *Concepts of Beauty in Renaissance Art*, Aldershot, 1998, p. 124-133.

Les mémoires de recherche et thèses de doctorat à paraître ou non publiés seront cités comme suit :

Ken Johnston, *Lucca in the Signoria of Paolo Guinigi, 1400-1430*, Ph. D., Austen, University of North Texas, 2002.

Pour la référence complète, en cas de publication :

Anne Le Pas de Sécheval, *La Politique artistique de Louis XIII*, thèse de doctorat, Université Paris-Sorbonne, Antoine Schnapper (dir.), 1992.

Dans les références bibliographiques, on indique comme suit :

p. = page ou pages : p. 42-43, 69, 86.

fig. = figure ou figures : fig. 3, fig. 3-4

note = note ou notes : note 53, note 53, 56

n° [o en exposant et non °] = les notices d'œuvres ou les numéros de catalogue (exposition ou vente...) : n° 17, p. 167

Veiller à bien différencier **note** et **n°** (numéro).

Les volumes seront indiqués en chiffres arabes : **vol. 2**

Les tomes et chapitres seront indiqués en chiffres romains capitales : **t. I, chap. IV**